

CODE DE CONDUITE

2023

AVANT-PROPOS

Cher·ère·s collaborateur·rice·s,

Nous avons révisé notre code de conduite (« Code of Conduct ») en 2022. Des collaborateur·rice·s de l'entreprise dans son ensemble ont contribué à cette nouvelle version.

Notre code de conduite définit des normes minimales générales portant sur les aspects environnementaux et sociaux ainsi que sur l'intégrité commerciale. Ces éléments constituent le fondement de notre conduite responsable.

Nous sommes conscients du fait que ce code de conduite n'est pas à même de couvrir toutes les situations imaginables. Cependant, il nous offre un cadre contraignant pour nos activités commerciales, de même qu'il nous guide dans notre conduite, en conformité avec les lois et les normes mondiales. Ce code de conduite s'applique à nous tous·tes, dans tous les pays et à tous les niveaux de notre groupe d'entreprises. Nous exigeons de nos partenaires commerciaux·ales qu'il·elle·s respectent ces normes minimales dans la même mesure : c'est la base de notre collaboration.

N'hésitez pas à nous poser des questions si vous n'êtes pas sûr·e de la manière dont vous devez vous comporter dans une situation donnée.

Nous vous encourageons à aborder les actions ou les comportements que vous observez et qui, selon vous, contreviennent au code de conduite.

Dans ce sens, adressez-vous à votre hiérarchie ou à nos avocat·e·s-conseils. Pour ce faire, utilisez par exemple le système d'alerte notifiée par les informateur·rice·s, qui vous permet – si vous le souhaitez – de nous envoyer des déclarations anonymes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

L'anonymat permet aux collaborateur·rice·s qui signalent une infraction présumée en toute bonne foi de ne pas subir de préjudice du fait de cette notification.

Vous trouverez les coordonnées de nos avocat·e·s-conseils ainsi que des informations sur la plateforme d'informateur·rice·s en cliquant sur le lien suivant :



SEBASTIAN SCHWANHÄUßER

ANKE BUTTLER

HORST BRINKMANN

TOMÁS ESPINOSA

MARTIN RIEBEL





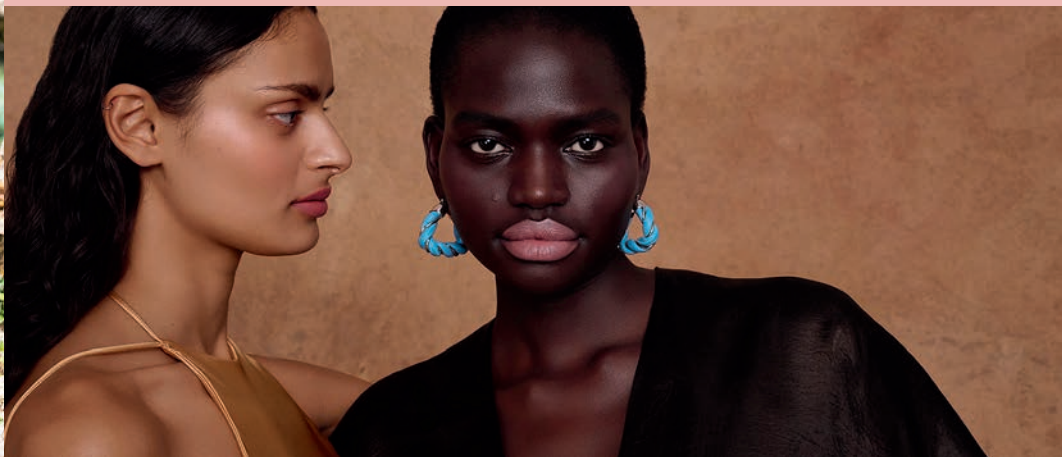
NOTRE CODE DE CONDUITE

Préambule

L'être humain est au cœur de notre conduite, que ce soit en tant que collaborateur·rice, partenaire commercial·e ou associé·e. C'est pourquoi nous nous efforçons constamment d'axer nos actions d'aujourd'hui sur les contraintes de demain, dans un équilibre constant entre économie, écologie et responsabilité sociale. S'appuyant sur cette prémisse, le présent code de conduite décrit les principes et règles essentiels qui régissent toutes nos activités, dans un souci de transparence, d'ouverture et d'engagement.

Champ d'application

Les principes de comportement énoncés dans le présent code de conduite valent pour toutes les entreprises du groupe Schwan-STABILO. Lorsque des entreprises de notre groupe ont pris des dispositions allant au-delà des présentes règles, celles-ci s'appliquent à titre complémentaire.





01 RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS



DE LA NATURE

En tant qu'entreprise, nous sommes responsables de l'impact environnemental et de la durabilité de nos produits.

Dans ce sens, le respect des dispositions légales en vigueur en matière de protection de l'environnement est pour nous une évidence. Aussi, lors du développement de nos produits et dans nos processus de production, nous avons l'ambition de gérer le plus efficacement possible les besoins en énergie, en eau et en matières premières naturelles tout au long de la chaîne d'approvisionnement. L'objectif est de préserver les ressources, de réutiliser les matériaux déjà utilisés et de limiter autant que possible le réchauffement et le changement climatiques.

En outre, nous sommes conscients de la responsabilité qui nous incombe dans l'approvisionnement en matériaux d'origine animale. Nous respectons les dispositions relatives à la protection des animaux et des espèces, tout comme nous l'exigeons de la part de nos fournisseur·use·s et de nos partenaires.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR NOUS ?

Notre propre avenir, tout comme celui des générations futures, dépend de la protection de notre environnement. Celle-ci constitue le fondement de notre existence, pour nous et pour toutes les personnes qui participent à nos activités économiques tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

02 RESPONSABILITÉ SOCIALE



Nous nous engageons expressément à respecter les normes sociales et les conditions de travail reconnues au niveau international.

Notre engagement englobe les normes de travail telles qu'elles sont définies dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies (ONU) et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les normes fondamentales de travail de l'OIT. Dans ce sens, nous donnons toujours la priorité aux réglementations internes et aux régulations nationales, plus contraignantes. Nous veillons au respect de ces normes dans notre propre entreprise et exigeons également de nos fournisseur·use·s qu'il·elle·s les respectent tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR NOUS ?

Un environnement de travail empreint de respect et d'estime mutuelle est un élément fondamental de nos activités commerciales. C'est aussi une condition préalable à la réalisation de notre plein potentiel en tant qu'entreprise.

1

Interdiction du travail forcé

Nous ne tolérons aucune forme d'esclavage ou de travail forcé, de traite des êtres humains ou d'autres formes de travail non volontaire. Nos collaborateur·rice·s ne doivent pas non plus être soumis·es à des traitements inhumains ou dégradants, à des châtiments corporels ou à des formes de contrainte mentale ou physique.
(Conventions no 29, 105 et 182 de l'OIT)



2

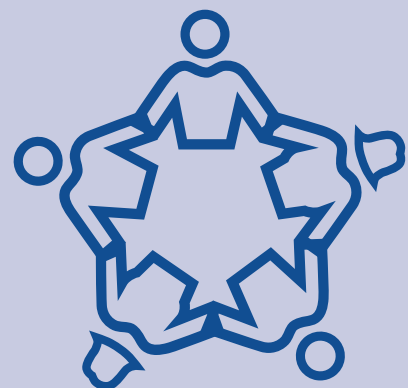
Prévention du travail des enfants

Nous veillons au respect des normes fondamentales de travail de l'OIT concernant l'âge minimum pour l'emploi des enfants et la protection des travailleur·use·s adolescent·e·s. C'est le cas, notamment, lorsque les conditions de travail locales sont contraires à ces dispositions.
(Conventions no 138 et 182 de l'OIT)

3

Interdiction de toute discrimination

Nous ne tolérons aucune forme de discrimination. Cela inclut toute forme de traitement inéquitable, fondée sur la couleur de la peau, l'origine nationale ou sociale, le sexe, l'âge, le handicap ou l'orientation sexuelle, de même que l'appartenance religieuse ou la vision du monde.
(Conventions no 100 et 111 de l'OIT)



4

Garantie de conditions de travail équitables

Nous assurons des conditions de travail équitables qui permettent de vivre dans la dignité. Nous veillons au respect des temps de travail et de pause maximaux définis dans les normes fondamentales de travail de l'OIT. (Conventions no 1, 26 et 131 de l'OIT)



5

Adoption de mesures efficaces en matière de santé et de sécurité au travail

Nous prenons les mesures appropriées pour créer un environnement de travail sûr et sain, afin de prévenir les accidents et les blessures et de protéger la santé de nos employé·e·s. (Convention no 155 de l'OIT)

6

Garantie de conditions de travail équitables

Nous respectons les droits à la liberté d'association. Cela inclut, en particulier, le regroupement en groupes d'intérêt et la conduite de négociations collectives. Nous veillons à ce qu'un mécanisme de plainte efficace soit mis à la disposition de nos employé·e·s, afin de permettre une communication ouverte entre la direction et le personnel. (Conventions no 87, 98 et 135 de l'OIT)

03 **COMPORTEMENT COMMERCIAL ET**



GESTION DES **BIENS ET DES DONNÉES**

1 Concurrence loyale et vigilance face à la corruption

Nous refusons catégoriquement les accords anticoncurrentiels avec nos partenaires commerciaux·ales et nos fournisseur·use·s, ainsi que les accords qui enfreignent le droit des cartels. Ceci est valable pour les accords entre concurrent·e·s concernant la fixation des prix, les conditions commerciales, les volumes de production, les parts de marché ou les sources d'approvisionnement, de même que pour les accords avec les client·e·s ou les fournisseur·use·s qui restreignent indûment leur comportement sur le marché. Nous travaillons avec des partenaires commerciaux·ales qui soutiennent également la concurrence loyale et se comportent en conséquence.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR NOUS ?

Être compétitif·ve·s, c'est savoir remporter l'adhésion de nos client·e·s avec nos idées et nos produits de haute qualité, et, ainsi, nous imposer sur le marché. En tant qu'entreprise qui entend figurer parmi les meilleures sur le marché grâce à ses produits, nous considérons la concurrence comme un défi. En conséquence, nous apprécions les règles de concurrence loyale, car elles vont dans le sens de marchés ouverts et transparents.

Nous refusons catégoriquement de proposer, de promettre ou d'accorder des avantages dans le but d'obtenir un comportement ou une décision favorable à une entreprise du groupe Schwan-STABILO. Cela vaut tant en Allemagne qu'à l'étranger. Nous ne nous laissons pas non plus promettre des avantages et n'en acceptons pas : ainsi, nous ne laissons planer aucun doute sur le fait que nos collaborateur·rice·s puissent se laisser influencer dans la prise de décisions commerciales.

De même, en matière de cadeaux et d'invitations, nous agissons avec circonspection, afin que les motifs ne soient pas mal interprétés et pour éviter que notre réputation soit entachée. Nous n'offrons ni n'acceptons d'argent liquide ou d'autres moyens de paiement tels que les cartes cadeaux et les bons d'achat.

Les cadeaux offerts aux titulaires d'une fonction officielle ou d'un mandat politique font l'objet d'une attention particulière, partout dans le monde. Dans la plupart des pays, des règles pénales plus strictes s'appliquent aux relations avec les agent·e·s de la fonction publique et autres fonctionnaires. Nous veillons au respect de ces lois et nous n'influons pas les agent·e·s de la fonction publique par des dons.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR NOUS ?

La compromission et la corruption nuisent à la concurrence et conduisent à des décisions qui ne sont pas prises pour des raisons objectives.

2 Prévention des conflits d'intérêts

Nous sommes tous·tes conscient·e·s du fait que nos relations personnelles et nos intérêts particuliers ne doivent en aucun cas influencer nos activités et nos décisions commerciales. Nous veillons donc à éviter toutes situations dans lesquelles nos intérêts privés et professionnels pourraient entrer en conflit, ou même donner l'impression d'entrer en conflit. En cas de conflit d'intérêts potentiel, nous agissons en toute transparence et nous exposons cette affaire au grand jour.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR NOUS ?

Toutes nos relations commerciales reposent sur la confiance mutuelle. Aussi, dans toute notre conduite, nous tablons de manière inconditionnelle sur l'intégrité. Nous sommes conscient·e·s du fait que ce qui semble être un conflit d'intérêt peut tout autant nuire à notre réputation qu'un conflit d'intérêt bien réel.



3 Protection des biens de l'entreprise

Nous utilisons les biens et les ressources de notre entreprise à bon escient et avec ménagement. Cela signifie également que nous traitons les biens de l'entreprise de manière responsable et que nous les protégeons contre la perte, le vol, l'abus et les dommages. Nous entendons par là expressément la propriété intellectuelle de toutes les entreprises de l'entreprise familiale, que nous protégeons contre tous accès non autorisés par des tiers.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR NOUS ?

Nous devrions tous traiter les biens de l'entreprise avec autant de soin et de circonspection que nos biens privés. Cela vaut également pour les biens de nos partenaires commerciaux : en effet, leur confiance est d'une importance capitale pour nous.

4 Prévention du blanchiment d'argent

Nous ne menons des activités commerciales qu'avec les partenaires qui se conforment à la législation en vigueur et qui obtiennent leurs ressources de sources légales. Nous vérifions l'identité des client·e·s et partenaires commerciaux·ales potentiel·le·s et de diverses autres parties. De par nos mesures de prévention du blanchiment d'argent, nous veillons à protéger efficacement notre entreprise contre tous·tes criminel·le·s et contrevenant·e·s qui souhaiteraient « blanchir » des fonds acquis illégalement.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR NOUS ?

Le blanchiment d'argent est l'introduction dans le circuit financier et économique légal d'argent acquis illégalement, par exemple par le trafic de drogue ou d'armes. Avec nos mesures de prévention du blanchiment d'argent, nous apportons une contribution substantielle à la lutte contre le crime organisé et les infractions pénales graves.



5 Douanes, contrôle des exportations et prévention du non-respect des sanctions

Nos activités commerciales sont soumises à différentes réglementations nationales et internationales en matière de dédouanement, de contrôle des exportations et de règles de sanction. Elles concernent directement l'importation et l'exportation de nos produits. Elles peuvent également avoir un impact sur les transactions financières et sont déterminantes pour pouvoir approvisionner certain·e·s client·e·s en toute légalité. C'est pourquoi des collègues expérimenté·e·s nous aident à garder à l'esprit toutes les limites légales.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR NOUS ?

Les restrictions commerciales et les sanctions économiques sont un instrument important pour provoquer un changement dans le comportement ou la politique étrangère d'une autre nation, pour faire respecter les droits humains ou pour éviter le recours à la violence.

6 Présentation et communication en public

Nous attachons une grande importance à une communication ouverte, claire et correcte entre nous, avec nos client·e·s et nos fournisseur·use·s et dans le dialogue avec les responsables politiques, les médias et la société. Quelle que soit la forme que prend cette communication, nous en choisissons le contenu avec soin, tout en respectant les droits de la personne et la vie privée.

Nous sommes toujours conscient·e·s du fait qu'en notre qualité de collaborateur·rice·s, nous pouvons être perçu·e·s comme des représentant·e·s de l'entreprise en faisant des déclarations en public. Cela s'applique en particulier lorsque nous nous exprimons sur le groupe Schwan-STABILO dans les médias sociaux. C'est pourquoi nous veillons toujours à ce que nos prises de position publiques ne nuisent pas à la réputation de notre entreprise.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR NOUS ?

Les déclarations officielles au nom du groupe Schwan-STABILO sont faites exclusivement par les collègues qui y sont autorisé·e·s, et ce, dans le but d'informer le public en temps voulu, de manière complète et transparente.

7 Représentation d'intérêts politiques

Nous nous opposons fermement à toute influence déloyale sur la politique et la législation.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR NOUS ?

La présentation d'idées et de préoccupations dans le processus politique est tout à fait légitime dans une démocratie. Toutefois, le lobbying peut entraver certaines évolutions nécessaires en leur temps. Pour nous, une gestion responsable implique donc de faire également preuve de transparence vis-à-vis de l'extérieur lorsque nous nous engageons politiquement en tant qu'entreprise.

8 Transparence des dons et du sponsoring

Nous traitons les dons, les actions de sponsoring et les autres formes d'engagement social de manière transparente.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR NOUS ?

Nous utilisons les dons et les activités de sponsoring pour promouvoir des objectifs qui nous tiennent à cœur, notamment en termes d'engagement social, de protection de l'environnement et de conditions de vie et de travail plus équitables.



Garantie de la protection/sécurité des données

Nous protégeons les données personnelles, en particulier celles de nos collaborateurs et de nos partenaires commerciaux, et ce via un traitement des données minutieux et responsable. En outre, nous respectons la législation en vigueur en matière de protection des données. Bien entendu, cela implique que nous protégeons toutes les données relatives à notre entreprise, à nos clients, à nos fournisseurs et à diverses personnes contre tout accès non autorisé, toute utilisation non autorisée ou abusive, toute perte et toute destruction prématurée, et ce, grâce à des mesures techniques et organisationnelles appropriées.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR NOUS ?

Notre respect de l'individualité et de l'autodétermination de chacun·e nous oblige à protéger soigneusement les données personnelles qui nous sont confiées. Nous souhaitons que nos collaborateurs et nos partenaires commerciaux aient confiance dans le fait que nous traitons leurs données personnelles de manière responsable.

Protection des informations confidentielles

Nous protégeons nos informations et documents commerciaux confidentiels contre l'accès et la consultation par des personnes non autorisées. Pour cela, nous respectons les règles de l'entreprise en matière de sécurité de l'information. En tant que collaborateurs, nous respectons également notre devoir de confidentialité lorsque nous opérons dans la sphère privée ou publique, de même que dans nos relations avec les réseaux sociaux.

Nos clients et nos partenaires commerciaux nous confient les données les plus diverses. Nous respectons donc également le caractère confidentiel des données de nos clients et de nos partenaires commerciaux.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR NOUS ?

Nos idées et notre savoir-faire constituent la pierre angulaire de nos activités commerciales. C'est pourquoi nous protégeons nos données confidentielles et notre propriété intellectuelle ; en retour, nous traitons les informations confidentielles des autres avec le même soin.

